

# le Gonesse

CITOYENNETÉ



Du 6 juin au 14 juillet,  
Gonesse fête  
le Mois citoyen

CITOYENNETÉ



Commémoration  
du centenaire  
de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale

CITOYENNETÉ



Résultats des élections  
européennes à Gonesse

CULTURE



Un ancien élève du lycée  
René Cassin programmé  
au Festival Banlieues Bleues

DOSSIER

Ville-GONESSE.fr

VOTRE VILLE | VIE CITOYENNE ETAT-CIVIL | EDUCATION JEUNESSE | SOLIDARITE - SANTE - CCAS | LOGEMENT - URBANISME | EMPLOI - ECONOMIE | CIVILITE - PREVENTION - SECURITE | SPORTS CULTURE | ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Info Express» Cette semaine au cinéma

RECHERCHER

JE SUIS

MES INFOS PRATIQUES

Mesure du bruit des avions | Piscine | Transport

le Gonesse

Mensuel des habitants de la Ville de Gonesse

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

Sortir

L'AI DE SAISON CULTUR

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COLLECTIVITE 2012

COMMUNICATION COLLECTIVITE

PARTICIPEZ  
À LA CONCERTATION SUR LA  
**COMMUNICATION  
MUNICIPALE**

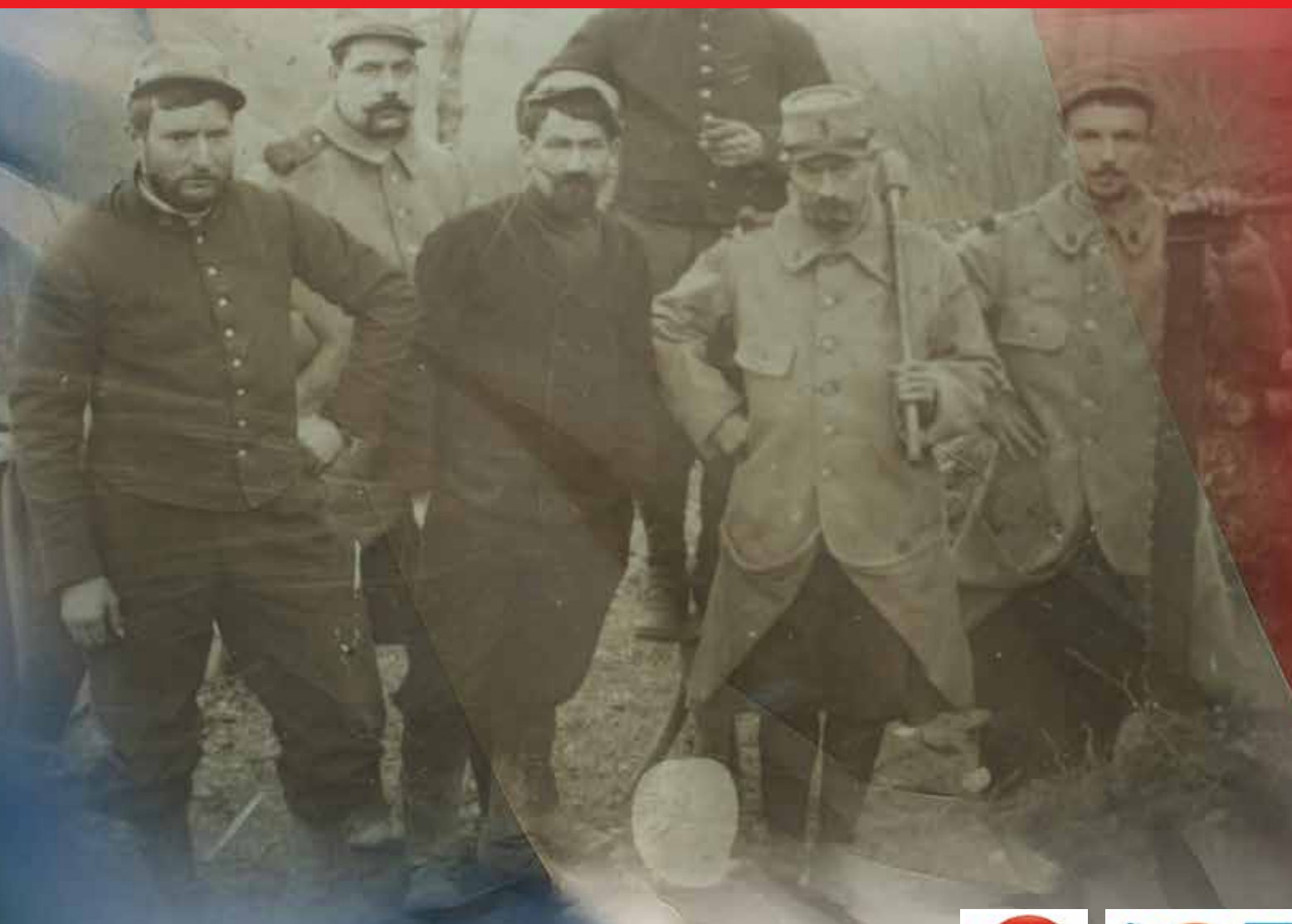
*1914 - 2014*  
*Gonesse commémore le centenaire*  
*de la guerre de 1914 - 1918*

LANCEMENT DES COMMÉMORATIONS  
LE 28 JUIN À PARTIR DE 14H30 AU CINÉMA JACQUES PRÉVERT

**Conférence de l'Université inter-âges :**

**14h30 :** "Il y a 100 ans : l'attentat de Sarajevo"

**17h30 :** discours et projection de courts-métrages  
suivis d'un verre de l'amitié



[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)  
[facebook.com/villedeGonesse](https://facebook.com/villedeGonesse)





**Actualités** p. 4 à 7  
**Tribunes** p. 20  
**Conseil municipal** p. 21  
**Bloc-notes** p. 22



**N° 198 • Juin 2014**  
 Imprimé à 11 500 exemplaires.  
 Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.  
**Directeur de la publication:** Jean-Pierre Blazy.  
**Directeur de la communication:** Guillaume Lafeuille.  
**Rédaction et secrétariat de rédaction:** Tiffany Assouline (Les Argonautes), Marie-France Baully, Chaouki Houamel.  
**Maquette:** Elie Assouline, Floriane Raux, Cécile Bancal  
**Conseil éditorial et graphique:** Alain Assouline (Les Argonautes).  
 Photos: mairie de Gonesse.  
**Photogravure et imprimerie:** RAS.  
**Administration:** Service communication, Hôtel de ville, 66, rue de Paris, BP 10060 95503 Gonesse Cedex  
**Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).**  
**Fax: 01 34 45 11 22.**  
 ISSN: 1257-0621.  
 Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

**ERRATUM :** dans les deux précédents numéros du Gonessien, le nom de Cédric Sabouret a été mentionné à tort comme conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales. En effet, M. Sabouret n'est plus conseiller municipal délégué.



**8** CITOYENNETÉ  
**5<sup>e</sup> édition du mois citoyen du 6 juin au 14 juillet**

CITOYENNETÉ  
**Gonesse commémore le centenaire de la Grande Guerre**



**11** DOSSIER  
**Communication municipale donnez votre avis !**

ÉLECTIONS  
**Retrouvez les résultats aux élections européennes à Gonesse**



**17** CULTURE  
**Un ancien élève du lycée René Cassin programmé au Festival Banlieues Bleues**

ENVIRONNEMENT  
**Des bleuets plantés en commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale**



**19** Mise au point de Jean-Pierre Blazy

## citoyenneté

## Gonesse célèbre l'Appel du 18 juin

Symbole de la résistance contre les nazis, l'appel du 18 juin 1940 prononcé par le Général de Gaulle est commémoré chaque année avec la participation des associations d'anciens combattants. À Gonesse, le 74<sup>e</sup> anniversaire de cet appel sera célébré le mercredi 18 juin prochain. Le rassemblement place du Général de Gaulle aura lieu à 11h30, devant la stèle commémorative.

Les couleurs seront levées et précéderont un dépôt de gerbes, en présence des anciens combattants, de l'équipe municipale et des habitants. Comme chaque année, l'appel du général de Gaulle sera lu.

## Contact

Agence civile  
Tél. : 01 30 11 50 50



## hommage

## Disparition de M. Le Dour, Président de l'AMMAC ARGOVI

M. Le Dour, président de l'Amicale des anciens marins et marins anciens combattants d'Arnouville, Gonesse, Villiers-le-bel s'est éteint à l'âge de 70 ans le 12 avril dernier. Après avoir fait son service national en 1963 et des périodes militaires dans la Marine, acquérant le grade de Premier Maître, il s'impliqua comme membre de l'amicale dès 1968 et devint en 1972 président du comité des fêtes jusqu'en 1978. Il devint à ce moment-là président de l'association jusqu'en 1994, date à laquelle il devint président honoraire. Il était redevenu président en juillet 2013

suite au déménagement de l'ancien président. Monsieur le Dour avait également été correspondant bénévole du Bureau des carrières marines (BDCM) de Paris de 1983 à 1988.

A Gonesse, il a toujours été très investi dans la vie associative, participant aux forums des associations et renseignant les personnes souhaitant s'engager dans la Marine. Pour Malika Caumont, maire-adjointe à la Jeunesse, à la Population et à la Citoyenneté : « M. Le Dour était très investi et toujours présent à toutes les commémorations consacrées aux anciens combat-

## citoyenneté

## Ne ratez pas les prochaines assemblées de quartier

Les assemblées de quartier sont des réunions où tous les habitants d'un même quartier sont conviés. Ces réunions sont un moment privilégié de rencontres entre les habitants, le Député-Maire, les élus et les services afin d'échanger sur les réalisations, les projets et les questions diverses qui les concernent. Vous recevrez une invitation directement à votre domicile.



## citoyenneté

## Avis d'enquête publique sur la révision du schéma de cohérence territoriale

L'enquête publique concernant la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du SIEVO, se déroulera : du 26



juin 2014 au 25 juillet 2014 inclus et sera conduite par une commission d'enquête composée de trois membres titulaires dont le Président, M. Jean-Pierre Charollais (Directeur Général en retraite), Mme Annie Le Feuvre (Juriste, en retraite) et M. Patrick Pleignet (Lieutenant-Colonel de gendarmerie en retraite), et trois membres suppléants, en cas d'empêchement d'un des titulaires, M. Claude Richer (Cadre supérieur grands projets, en retraite), Mme Françoise De Menthon (Attachée de presse) et Mme Florence Short (Pharmacienne assistante), désignés à cette fin par le Président du Tribunal administratif, le 20 mars 2014.

Les pièces de l'enquête publique, ainsi que les registres d'enquête seront déposés au siège de la Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France à Roissy-en-France (95700) et au siège de la Communauté d'Agglomération Val de France à Villiers-le-Bel (95400), du 26

juin au 25 juillet 2014, ainsi que dans les 25 communes du SIEVO, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres, ou les adresser par écrit au siège du SIEVO, 6 bis avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France, à l'attention de M. Charollais, Président de la commission d'enquête avec la mention « Enquête publique révision du SCOT », qui les annexera aux registres d'enquête.

Vous pourrez également transmettre vos observations sur le site internet du SIEVO dans la rubrique « Avis d'enquête publique » : adresse <http://www.sievo-95.fr/Revision-du-SCOT-du-SIEVO>.

Les commissaires enquêteurs recevront le public à l'Hôtel de ville de Gonesse- 66 rue de Paris le Jeudi 26 juin de 9h à 12h et le Mardi 8 juillet de 14h à 17h.

## santé

## La prévention au cœur de la 3<sup>e</sup> édition du Forum Santé du 16 au 18 juin

La troisième édition du forum Santé de la ville s'inscrit dans la continuité des précédents et s'adresse principalement aux Séniors. Cette année encore plusieurs professionnels de la santé seront présents pour informer les visiteurs et notamment un cardiologue, une diététicienne, un ostéopathe et un cancérologue. Les thématiques seront diverses et orientées vers la prévention : des accidents domes-

tiques, des cancers du sein, de la prostate et colorectal, et des accidents cardiovasculaires. Elles concerneront également l'audition, le bien-être, le diabète et les bonnes habitudes alimentaires liées à cette maladie. Ce forum proposera des conférences avec des professionnels de santé mais également des stands d'information et de prévention ainsi que des ateliers sur la marche et ses bienfaits,

ou la confection de produits ménagers.

La demi-journée du 18 juin s'adressera aux enfants des centres de loisirs et à tous ceux qui souhaitent venir accompagnés de leurs parents sur des thèmes liés notamment aux dents et à la nutrition.



### Information pratiques

Le forum se déroulera les 16, 17 et 18 Juin 2014 entre 13h30 et 18h  
• Entrée libre.

**Maison intergénérationnelle Daniel Dabit**

4, rond-point des Droits de l'Homme – 95500 Gonesse

**Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Tél. : 01 30 11 55 20

## solidarité

## Grand succès pour l'action du Rotary Club de Gonesse le 16 mars dernier



En mars dernier, « Si jamais je te pince », une comédie de Labiche avait été jouée au profit des enfants autistes et de leurs familles par la compagnie Chiche Théâtre à la salle Jacques Brel avec l'Aide du Rotary. Face au succès de l'opération, le Rotary club de Gonesse remercie ceux qui étaient présents pour l'aide apportée et annonce son souhait de continuer à aider l'association Autism'action 95.

## citoyenneté

## La famille des aviateurs de la RAF morts à Gonesse présents pour la cérémonie du 8 mai

Jeudi 8 mai, la Ville commémorait le 69<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 – qui marque la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe et la Victoire des alliés sur le nazisme. Élus, membres des associations d'anciens combattants et citoyens étaient nombreux à se recueillir place de la liberté et du 8 mai 1945 pour assister à la traditionnelle levée des couleurs et au dépôt de gerbes ainsi qu'au cimetière où d'autres dépôts de gerbes ont également eu lieu sur la tombe des 3 Gonessiens fusillés, au monument aux Morts et

sur la tombe des aviateurs britanniques dont la famille (Maureen Sawyer et Stanley Jarvis) était présente. Il s'est agi d'un moment très émouvant : le fils et la fille du Flight Lieutenant (navigateur) Jarvis, se sont retrouvés pour la première fois après 70 ans de séparation la veille de la cérémonie du 8 mai. Sa fille Maureen Sawyer vit en Australie et son fils Stanley Jarvis en Angleterre. C'est grâce à l'hommage rendu par la Ville chaque année depuis le fin de la guerre que les enfants du combattant anglais mort à Gonesse se sont retrouvés.



## santé

## Un ostéopathe à Gonesse

Les traumatismes physiques ou émotionnels sont susceptibles de provoquer à long terme des séquelles physiques douloureuses. L'ostéopathie est une méthode thérapeutique manuelle dont le but est de traiter et soulager les douleurs dont vous souffrez. L'ostéopathie s'adresse à tout le monde, du nourrisson à la personne âgée. Il s'agit d'un acte médical sans prescription préalable : il n'est pas pris en charge par la sécurité sociale, mais certaines mutuelles le

prennent en charge. Pierre Devillers s'est installé à Gonesse il y a trois ans au sein du cabinet du Dr Lévy, médecin généraliste, pour proposer ses prestations qui s'adressent aussi bien aux maux usuels (mal de dos, entorse bénigne qui ne se remet pas, tendinite...) mais également grâce à ses formations complémentaires plus spécifiquement aux femmes enceintes, aux nourrissons, et aux personnes souffrant de troubles de la fertilité.

## Contact

Le cabinet est ouvert de 9h à 21h, uniquement sur rendez-vous.

14, avenue Gabriel Péri,  
95500 Gonesse

Tél. : 09 51 54 01 15

Site :  
osteopathe-gonesse.com

## solidarité

## Le succès de la Fête des voisins ne se dément pas

La Fête des Voisins a pour principe d'inciter les habitants à se rencontrer et échanger autour d'un apéritif, d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution : c'est un moment de

convivialité. Cette année, elle s'est déroulée sur 35 sites répartis dans toute la ville le 23 mai dernier. À cette occasion, la Ville a mis à disposition plus d'une cinquantaine de tables et plus

de 450 chaises, ainsi que des outils de communication (affiches, tracts, cartons d'invitation, T-shirts, ballons...).



## santé

## La veille sanitaire reprend cet été

Les personnes âgées sont les personnes les plus vulnérables en cas de forte chaleur. C'est pourquoi, la Ville met en place une nouvelle campagne à destination du grand public et des personnes âgées destinée à prévenir et à infor-

mer des dangers liés aux grandes chaleurs. La veille sanitaire mise en place depuis maintenant cinq ans est toujours active : un(e) Gonesse(ne) bénévole ou des jeunes du service civique municipal se proposent de rendre

visite ou de téléphoner à des personnes isolées pour rompre un peu leur solitude et veiller sur leur santé, surtout en période de canicule. Si vous souhaitez recevoir ces visites ou ces appels au cours de l'été, manifestez-vous

## santé

## Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose le 18 juin à l'hôpital de Gonesse

La drépanocytose est une maladie très fréquente en France avec 400 nouveaux cas chaque année et 16000 personnes concernées. C'est aussi la première maladie génétique au monde. C'est une maladie grave, mais non contagieuse qui touche l'hémoglobine, principale constituante du globule rouge. Anémie, douleurs et infections rythment le quotidien des personnes atteintes.

Les enfants et l'équipe du centre de loisirs de Victor Hugo élémentaire participent pour la 3ème année en partenariat avec le centre hospitalier de Gonesse à la manifestation sur la lutte contre cette maladie.

Le centre de loisirs V.Hugo élémentaire en collaboration avec l'équipe médicale et paramédicale de pédiatrie, les associations de prévention et de lutte contre la drépanocytose, contribuent à sensibiliser la population à cette



maladie avec le soutien du ROFSED.

Le 18 juin après midi seront animés des stands d'informations et de sensibilisations ainsi que des démonstrations et danses par des associations d'artistes bénévoles : APAE, NEW R CREW, ECAM, GONESSE METISSAGE et CŒUR MUSICAL. Nous comptons sur votre présence massive.

NB: Le 17 juin une conférence sur la drépanocytose aura lieu à l'auditorium de l'hôpital de 12h à 14h. Ce sera l'occasion d'ouvrir des discussions et échanges autour de la drépanocytose en présence de médecins.

## Renseignements

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Pôle Jeunesse Solidarité

1, avenue Pierre Salvi

Tél. : 01 30 11 55 20

## éducation

### Chantécole enchante les enfants et les professeurs

Samedi 17 mai de 9h à 13h, enseignants, parents d'élèves, Intervenants des TAP et représentants de la communauté éducative et de la collectivité participaient aux 2ème assises de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires, salle Jacques Brel.

Le bilan de l'année d'expérimentation des TAP a pu être présenté selon les différents points de vue (Ville, éducation nationale, parents d'élèves) et des évolutions et perspectives pour la mise en oeuvre des TAP à la rentrée prochaine ont pu émerger lors des échanges entre les professeurs, les parents d'élèves, les représentants de l'académie et les élus de

la Ville parmi lesquels Jean-Pierre Blazy, Député-Maire Françoise Hennebelle, Maire-adjointe déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires et Elisabeth Maillard, Maire-Adjointe déléguée à la Petite enfance, à l'enfance et aux Personnes handicapées.

Ainsi les petites sections de maternelles ne devraient plus avoir de TAP. Les activités physiques les plus intenses ne devraient également plus être proposées lors des TAP du début d'après-midi afin de permettre un retour plus facile des élèves en classe.

Les documents présentés lors de ses secondes assises sont disponibles sur le site de la Ville dans la rubrique éducation-jeunesse.

## éducation

### Retour sur les 2<sup>e</sup> assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires

Samedi 17 mai de 9h à 13h, enseignants, parents d'élèves, intervenants des TAP et représentants de la communauté éducative et de la collectivité participaient aux 2ème assises de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires.

Le bilan de l'année d'expérimentation des TAP a pu être présenté selon les différents points de vue (Ville, éducation nationale, parents d'élèves) et des évolutions et perspectives pour la mise en oeuvre des TAP à la rentrée prochaine ont pu être envisagés. Les documents présentés lors des assises sont disponibles sur le site de la Ville dans la rubrique éducation-jeunesse.



## culture

### Découvrez les créations plastiques de Gonessiens

L'exposition « Un point c'est tout » s'inscrit dans la thématique de la saison culturelle de la ville de Gonesse : L'air(e) de Jeu. Cette exposition d'arts plastiques regroupe les travaux réalisés dans le cadre des Temps d'activités

périscolaires (TAP), et des ateliers d'arts plastiques de l'Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre (EMMDT).

Chaque visiteur aura la possibilité d'intervenir et de modifier l'espace de jeu proposé.



### Informations pratiques

#### Exposition du 7 au 25 juin 2014

Salle d'exposition du Pôle culturel de Coulanges

Vernissage : vendredi 6 juin à 17h30

Horaires d'ouverture de l'exposition :

mardi, jeudi, vendredi, samedi 14h30- 17h30

mercredi 10h-12h et 14h-17h30

Entrée libre

## actualité

### Alerte au démarchage abusif



De nombreux habitants nous ont alerté de l'action de certaines sociétés qui démarchent les particuliers en se présentant comme relevant du service urbanisme pour exiger la réalisation de travaux et faire signer des devis. La Ville de Gonesse rappelle qu'aucune société privée n'est mandatée pour démarcher les particuliers

et tient à préciser qu'avant toute visite d'un de ses agents, des courriers signés et porteur d'une Marianne sont envoyés aux administrés. Si vous avez un doute sur le sérieux et l'honnêteté d'un démarcheur n'hésitez pas à en informer le cabinet du Maire au 01 34 45 19 55 et surtout ne signez aucun document.



### Horaires d'ouverture

#### → HÔTEL DE VILLE ET CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la population/État-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Fermé le mardi matin. Les services de l'État-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01.34.45.11.11

#### → POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

NB: Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél. : 01.30.11.89.89

# 5<sup>e</sup> édition du mois citoyen

## DU 6 JUIN AU 14 JUILLET



Depuis 2010, le Mois citoyen réunit différentes manifestations autour de plusieurs temps forts du début du mois de juin jusqu'au 14 juillet, jour de fête Nationale. Comme le rappelle Malika Caumont, maire-adjointe à la Jeunesse, à La Population et à la Citoyenneté : « Le mois citoyen est un rendez-annuel incontournable pour l'ensemble de la ville dont l'objectif principal est de faire se rencontrer les Gonessiens dans un esprit de convivialité, de solidarité, d'humanité conformément aux valeurs de la République afin de promouvoir le mieux vivre ensemble. » Rachid Touil, conseiller municipal délégué au commerce, aux fêtes et au jumelage, le souligne : « Le Mois citoyen démarrera cette année dès le début du mois avec l'accueil des jeunes de Leonessa - notre ville jumelle -, le week-end de la Pentecôte et se poursuivra avec plusieurs manifestations dans les quartiers avec les centres socio-culturels. Mais être citoyen c'est bien sûr toute l'année avec des activités et propositions citoyennes ».



6 juin

### > ACCUEIL DES ITALIENS

Cette année, près de 40 italiens sont attendus et un programme riche et convivial est prévu. Ainsi, un match de foot amical Leonessa-Gonesse aura lieu au stade Eugène Cognevaut le samedi 7 juin à 18h, après la participation au tournoi de foot U13 du Racing Club de Gonesse le matin (9h). Cette rencontre sera suivie d'un barbecue à 19h30. Le lendemain, une soirée sera organisée pour les hébergeants et les sympathisants à 19h au centre de loisirs Les Gavroches.

13 juin



16-18 juin

### > FORUM SANTÉ (VOIR ACTUALITÉ EN PAGE 6)

### > 35<sup>e</sup> TROPHÉES SPORTIFS DE GONESSE

Le Mois citoyen se poursuivra avec la cérémonie des Trophées des meilleurs sportifs et de bénévoles méritants le vendredi 13 juin 2014 à 20h au gymnase Eugène Cognevaut. Cette soirée récompensera les meilleurs sportifs de l'année et mettra à l'honneur les bénévoles des nombreuses associations sportives de la ville. 35 récompenses seront remises durant cette cérémonie.



21 juin



## > FÊTE DE LA MUSIQUE ET JARDINS ÉPHÉMÈRES

Cette année, la Fête de la musique aura lieu en deux endroits de la Ville. Un podium sera installé de 16h à 20h30 sur la place Marc Sangnier dont la programmation sera assurée par le centre socio-culturel et l'association Cœur musical avec ses artistes de divers horizons musicaux dont "Tania" qui vous fera voyager du côté des îles avec son zouk langoureux et chaleureux et "Saxoless" du côté de la Jamaïque avec sa belle plume et son rap, ainsi que bien d'autres artistes de l'association qui partageront avec vous leur passion de la musique. Des interludes seront animés par des DJ et l'association Carmencita sur le thème de l'Espagne.

Un autre podium sera installé à partir de 18h30 à l'extérieur du Complexe Sportif Colette Besson dont la programmation sera assurée par l'École municipale de musique, de danse et de théâtre (EMMDT), avec de jeunes slameurs ayant travaillé avec l'artiste "Saxo", la chorale et l'atelier Jazz de l'EMMDT, ainsi que le groupe GEM, l'ensemble des musiques actuelles de l'EMMDT.

Les changements de plateaux se feront au rythme de la Batucada "sambacana". La Batucada de l'E.M.M.D.T. dirigée par Frédéric Deshuis aura au préalable participé à la parade musicale et dansée qui précédera la Fête de la musique et qui se déplacera à partir de 17h30 dans le quartier des Tulipes avec l'équipe des « Jardins éphémères ».

### À 21h45, débutera la 8<sup>e</sup> édition des « Jardins éphémères » au gymnase Colette Besson.

Cette année, les Jardins éphémères permettront de poursuivre en musique et en danse la Fête de la Musique dès la nuit tombée. Cette action intergénérationnelle associera plus de 200 « artistes d'un soir », aux côtés des danseurs de la compagnie qui présentera également trois solos. La composition musicale vivante composée par Gérard Torres sera comme de coutume mise en valeur par une création lumière originale. Pour 2014, les thèmes retenus sont ceux de « l'être éclairé » (avisé, clairvoyant), une métaphore pour jouer avec les lumières et la philosophie des Lumières (XVIII<sup>e</sup> siècle), et « l'homme dans son intimité » (son quotidien, son mental), une métaphore de l'éclairage sur l'individu.



29 juin

## > OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU PARC DE LA PATTE D'OIE

Ouvert une première journée le 29 juin 2013, le parc de la patte d'Oie sera de nouveau ouvert au public le temps d'une journée le dimanche 29 juin. L'occasion pour les Gonessiens de (re)découvrir ce qui sera dans quelques années le poumon vert de la Ville. Visites à 10h30, 14h et 16h sur inscription au 01 34 45 11 40 ou [urbanisme@mairie-gonesse.fr](mailto:urbanisme@mairie-gonesse.fr)



29 juin

## > FÊTE DU PAIN ET BROCANTE CITOYENNE

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, Gonesse organisera la fête du pain de 10 à 18h en centre-ville, de même que la brocante – qui elle débutera dès 8h, laissant à chacun tout le loisir de chiner parmi les quelques 200 exposants attendus.

### Au programme:

- Place du Général de Gaulle : un « village du pain » installé qui proposera une animation « de la gerbe de blé au pain », des ateliers de fabrication du pain du monde organisés par les centres socioculturels et les associations et des démonstrations de danses folkloriques, défilés, spectacles, chants agrémenteront la journée...
- Place de la Liberté : un village des métiers d'antan avec des démonstrations des métiers de la moisson. Une mini-ferme.
- Dans la cour du pôle culturel de Coulanges : un spectacle de rue « Un jour au moyen-âge » présenté par la Compagnie Cyclone.
- Pour le plaisir des petits et grands, d'autres animations seront également proposées telles qu'un carrousel sur la place du Général De Gaulle, de la musique et des danses proposées par le Cercle Celtique Kan Ar Mor et des activités équestres pour les enfants avec le Haras de la Fontaine Cypierre.

26 juin

## > JOURNÉE HANDISPORT

À L'ÉM MADELEINE FOCKENBERGUE

28 juin

## > LANCEMENT DES COMMÉMORATIONS DE LA 1<sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE (VOIR PAGE 10)

7 juillet

## > OUVERTURE DES QUARTIERS D'ÉTÉ (PLUS D'INFOS DANS LE PROCHAIN GONESSIEN)

14 juillet

## > FÊTE NATIONALE (PLUS D'INFOS DANS LE PROCHAIN GONESSIEN)

# Gonesse commémore le centenaire de la Grande Guerre

**À partir du 28 juin et jusqu'en 2018, la Ville organisera à un rythme régulier de nombreux événements et temps forts pour commémorer le souvenir de la guerre de 1914-18. L'objectif étant de transmettre – en particulier - aux plus jeunes, l'histoire et les mémoires de ce conflit qui bouleverse à jamais plusieurs générations de citoyens.**

## L'ATTENTAT DE SARAJEVO

Le 28 juin 1914 - l'Archiduc François-Ferdinand, héritier du trône de l'Empire austro-hongrois, et son épouse la duchesse de Hohenberg, ont été assassinés à Sarajevo par le nationaliste serbe de Bosnie Gavrilo Princip. Cet attentat a été l'un des éléments déclencheurs de la guerre en août 1914.

## Coup d'envoi des commémorations gonessiennes le 28 juin au cinéma Jacques Prévert

Le 28 juin 2014 marquera le centième anniversaire de l'attentat de Sarajevo\*. C'est cette date qui a été retenue par la Ville pour lancer officiellement les commémorations du centenaire de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale.

Au programme : allocutions des élus, conférence, projections, et échanges...

Rendez-vous dès 14h30 au cinéma Jacques Prévert pour la conférence de l'Université Inter-âge « Il y a cent ans : l'attentat de Sarajevo », assurée par M. Emmanuel Garcia, professeur d'histoire, qui reviendra sur la portée de l'attentat et ses conséquences liées au jeu des alliances. Plusieurs courts métrages d'animation seront également diffusés à 17h30 afin de revisiter la « Der des Ders » de manière originale.

## De nombreux événements en perspective

Tout au long des mois à venir, la Ville organisera de nombreux

événements avec en point d'orgue annuel les commémorations chaque 11 novembre des cérémonies de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Dès le mois de septembre, une exposition itinérante sur la Grande guerre, de nouvelles conférences et des interventions en milieu scolaire sont également prévues.

Les films d'animation sur la Grande guerre présentés le 28 juin ouvriront par ailleurs un cycle qui programmera au cinéma un film sur la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale environ tous les deux mois.

Enfin une page du Gonesien entièrement consacrée à cette thématique sera publiée au moins 1 fois par trimestre en collaboration avec l'association Patrimonia.



Une du Petit Journal du 12 juillet 1914

## PARTICIPEZ À LA MISSION MÉMOIRE / COLLECTE DU SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE.

Le service Archives et patrimoine de la Ville recherche tout document en lien avec Gonesse pendant la guerre de 1914 : il peut s'agir de correspondances, de photos, livrets militaires, cartes postales qui pourraient documenter la connaissance de la vie quotidienne des Gonessiens, à l'arrière ou au front pour les mobilisés. Les documents confiés seront numérisés et restitués à leurs propriétaires.

## CONTACT

Service archives et patrimoine

Tél. : 01 34 45 97 57 ou 58

E-mail : dsavineaux@mairie-gonesse.fr et slemire@mairie-gonesse.fr

## RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES: RETROUVEZ LE BILAN PRÉSENTÉ LORS DES ASSISES DU 17 MAI

Samedi 17 mai, la Ville organisait les 2<sup>e</sup>s assises de la reformatio de l'école et de la réforme des rythmes scolaires: Personnel de l'éducation,...

Mesure du bruit des avions

Piscine

Transport

AGENDA

CITIZEN

CULTURE

VIDÉOS



dossier



# COMMUNICATION MUNICIPALE DONNEZ VOTRE AVIS !

Le Gonesse, panneaux d'affichage, site internet... : tous les Gonessiens ont déjà eu affaire à la communication municipale car la Ville fait le maximum pour donner aux habitants les informations pratiques et informer sur les projets qui font changer Gonesse. Mais vous sentez-vous suffisamment informé ? La Ville lance du 1<sup>er</sup> juin au 14 juillet une consultation pour recueillir votre avis et vos suggestions. Renvoyez-nous le questionnaire dans ce dossier ou rendez-vous sur internet pour nous faire part de notre avis.

# Communication municipale donnez votre avis !

**Le Gonessien, panneaux d'affichage, site internet... : tous les Gonessiens ont déjà eu affaire à la communication municipale car la Ville fait le maximum pour donner aux habitants les informations pratiques et informer sur les projets qui font changer Gonesse. Mais vous sentez-vous suffisamment informé ? La Ville lance du 1<sup>er</sup> juin au 14 juillet une consultation pour recueillir votre avis et vos suggestions. Renvoyez-nous le questionnaire dans ce dossier ou rendez-vous sur internet pour nous faire part de notre avis.**

La communication de la Ville a pour objectif de rendre compte aux Gonessiens de l'action municipale, de donner toutes les informations pratiques et de soutenir la vie locale et associative. En ce début de nouveau mandat, l'équipe municipale souhaite faire évoluer les outils de communication pour rendre celle-ci encore plus accessible aux habitants. L'engagement pris par Jean-Pierre Blazy pendant la campagne électorale et aujourd'hui

mis en œuvre est d'associer le plus largement possible les Gonessiens à la réflexion sur ce qui peut être fait de mieux et de plus en terme de communication.

Lors du mandat 2008 – 2014, la Ville a développé et modernisé sa communication en lançant un nouveau site internet, en créant une page Facebook dynamique et en installant de nombreux panneaux d'affichage municipal devant les écoles et les bâtiments communaux. Mais dans un monde

où les médias évoluent très vite et où chacun fait face à une masse d'information, le défi de la communication municipale est de sans cesse se renouveler pour rester la plus accessible possible aux Gonessiens.

Nous vous présentons un tour d'horizon des supports de communication actuels et invitons le plus grand nombre à nous retourner le questionnaire qui se trouve à la fin de ce dossier.



## LE GONESSIEN & SUPPLÉMENT SORTIR

La version actuelle du Gonessien fête en septembre prochain sa 200<sup>e</sup> édition ! Bien connu des habitants, Le Gonessien est le mensuel de la Ville : un 24 pages édité à 11 numéros à l'année qui présente à la fois les actualités de la vie locale, les événements, les réalisations et projets municipaux, les décisions du Conseil municipal, des reportages, des portraits d'associations, d'habitants. Il donne aussi des informations très pratiques comme les menus de la restauration scolaire et l'état civil. Chaque mois, Le Gonessien propose également le supplément « Sortir » pour informer les habitants de la programmation culturelle et sportive du mois à venir.



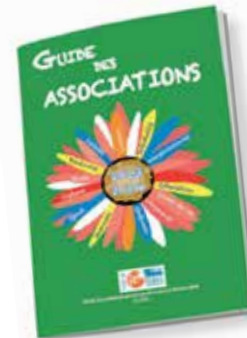
## LILAS FICHETTE

Trimestriel à destination des séniors. Ce journal de quatre pages informe notamment sur les activités proposées par la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit et le CCAS.



## GUIDE DE LA SAISON CULTURELLE

Chaque début de saison culturelle (septembre/octobre), le guide est publié et mis à disposition des Gonessiens afin de leur permettre de découvrir la sélection des spectacles proposés tout au long de l'année par la Ville, ses partenaires et les associations. Chaque mois, vous pouvez retrouver un zoom sur les principaux événements dans le supplément « Sortir » du journal Le Gonessien.



## GUIDE DES ASSOCIATIONS

Indispensable pour connaître le dynamisme de la vie associative à Gonesse, trouver une activité sportive ou culturelle ou rechercher un engagement citoyen, le Guide des associations est actualisé et publié chaque année à l'occasion du Forum des associations début septembre.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Depuis 2012, la Ville de Gonesse établit un rapport d'activité. Il s'agit d'un document qui présente de manière chiffrée et détaillée l'action municipale dans tous les domaines d'activité : éducation, sécurité, sports, culture, solidarité... Cette publication répond à l'exigence de rendre compte de la manière la plus complète possible. Une mine d'information toujours utile à parcourir !

# CONCERTATION SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION EMPLOYÉS PAR LA VILLE DE GONESSE



La Ville de Gonesse déploie de multiples outils de communication en direction de ses habitants afin de les tenir informés des actualités, événements, projets et évolutions de la vie municipale. Afin d'améliorer la diffusion de l'information et mieux répondre aux attentes de chacun en matière de communication, la Ville organise une concertation ouverte à tous tout au long du mois de Juin.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le questionnaire suivant et le retourner avant le 14 juillet 2014 au Service Communication : Concertation Communication  
Hôtel de Ville – 66, rue de Paris – BP 10060 – 95 503 Gonesse Cedex

*D'une manière générale,  
vous estimez-vous suffisamment informé  
de ce qu'il se passe à Gonesse ?*

- Tout à fait
- Moyennement
- Pas du tout

*Quel(s) support(s) de communication  
utilisez-vous ?*

- Le Gonessien
- Le compte facebook
- Les panneaux d'affichage
- Les calicots
- Les documents en libre service dans les points d'accueil du public
- Les vidéos sur internet
- Le site internet
- Le compte twitter
- Les panneaux
- Aucun
- Autres

*De quelle manière souhaiteriez-vous  
que la Ville communique davantage ?*

- Communication directe (porte à porte, réunions d'information...)
- Alerte SMS
- Message d'attente du standard téléphonique
- Panneaux d'affichage numérique
- Guide du citoyen
- Panneaux extérieur
- Tracts
- Magazine
- Vidéos
- Écran d'accueil
- Internet

## LE GONESSIEN

*Lisez-vous le Gonessien ?*

- Souvent
- Quelquefois
- Jamais

*Souhaitez-vous une application  
pour tablette/smartphone ?*

- Oui
- Non

*Quel(s) sujet(s) voudriez-vous voir  
davantage traités dans le Gonessien ?*

- Infos pratiques
- Retour sur les événements
- Enfance
- Sports
- Vie associative
- Solidarité
- Annonce des événements
- Projets municipaux
- Éducation
- Culture
- Sécurité
- Développement durable

*Souhaitez vous une fréquence  
de parution :*

- Mensuelle
- Bimensuelle
- Trimestrielle

*Souhaitez-vous un magazine avec :*

- Moins de pages
- Plus de pages
- Une pagination identique





## LE SITE INTERNET

www.ville-gonesse.fr :

### Quel type d'informations cherchez-vous en ligne ?

- Agenda
- Formulaires
- Coordonnées téléphoniques
- Vidéos
- Infos pratiques
- Actes administratifs
- Autres

### Jugez-vous que le site internet est :

- Pratique à utiliser
- Pas pratique à utiliser.

### Quelle démarche souhaiteriez-vous pouvoir faire en ligne ?

- Paiement en ligne
- Avoir un compte médiathèque
- Réservations de place de spectacles
- Inscriptions à l'accueil de loisirs
- Autres :

## LES RÉSEAUX SOCIAUX

### Suivez-vous la Ville sur facebook ? et/ou twitter ?

facebook.com/villedesGonesse  
twitter/villedesGonesse

- Oui
- Non

### Quel type d'information souhaiteriez-vous retrouver sur les réseaux sociaux ?

- Infos pratiques
- Sorties
- Projets
- Actualités.

## LES PANNEAUX D'AFFICHAGE

### Pensez-vous être suffisamment informé des travaux en cours dans la Ville ?

- Oui
- Non

### Souhaiteriez-vous voir plus de panneaux réservés à l'affichage municipal ?

- Oui
- Non

### Souhaiteriez-vous voir plus de panneaux aux abords des chantiers ?

- Oui
- Non

### Souhaiteriez-vous avoir plus de calicots ?

- Oui
- Non

### Observations

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à cette étude. Les données les plus significatives seront publiées dans le magazine de septembre à l'occasion du 200<sup>e</sup> numéro du Gonesse.

Si vous souhaitez recevoir la lettre d'information électronique de la Ville, merci d'indiquer votre adresse email :

Si vous souhaitez recevoir des alertes sms annonçant les grands événements organisés par la Ville, merci d'indiquer votre numéro de téléphone :

Êtes-vous :  une femme  un homme

- Vous habitez Gonesse
- Vous travaillez à Gonesse
- Autre

Votre âge :  - de 25 ans  25-45 ans  
 45-65 ans  65 ans et +

- Votre quartier  Centre-ville  
 S<sup>t</sup>-Blin – La Madeleine – Les Genévriers – Le Vignois  
 Les Tulipes S<sup>t</sup>-Blin Nord  
 La Fauconnière  
 Les Marronniers – La Grande Vallée





### LES PANNEAUX D’AFFICHAGE MUNICIPAL

Les panneaux d’affichage municipal permettent de relayer l’information locale à proximité des principaux bâtiments publics municipaux, tels que les écoles, les centres socio-culturels, équipements sportifs... Il en existe au total 26 et annoncent les événements des semaines à venir et la date du prochain Conseil municipal.



### LES PANNEAUX « MUPIS »

Trimestriel à destination des séniors. Ce journal de quatre pages informe notamment sur les activités proposées par la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit et le CCAS.



### LES PANNEAUX DE CHANTIER

Pour chaque chantier important sur la Ville, de grands panneaux sont installés pour présenter les travaux en cours. Il s’agit d’un support de communication très visible que la Ville s’engage d’ores et déjà à développer.



### LES CALICOTS

Pour annoncer les principaux événements, ou des sujets d’actualités, la Ville utilise des calicots. Ce sont des bâches de 5 mètres de long et 1 mètre de haut installées aux principaux carrefours de la Ville et à destination des automobilistes et des piétons.



### LE SITE INTERNET

[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)  
Le site de la Ville qui existe depuis des années 2000 a été entièrement refait début 2012. Plus moderne et plus dynamique, il propose un important contenu éditorial. Aux actualités de la page d’accueil s’ajoutent des services en ligne (état civil, paiement de la restauration scolaire), une galerie photos et vidéos, un espace dédié aux associations qui permet à celles-ci de communiquer directement depuis le site de la Ville. A noter aussi une page permettant d’identifier les pics sonores, les avions qui génèrent ces nuisances et d’en faire le signalement auprès de la Ville.

### PRÈS DE 2000 “FANS” DE LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE.

La page Facebook sert à partager des contenus permettant de relayer les informations pratiques, actions et événements de la Ville. Quelques rendez-vous réguliers ont également été instaurés pour répondre à l’intérêt manifesté par les habitants : « Le Saviez-vous ? », une chronique sur les faits historiques marquants et/ou originaux de la Ville et « Que faire à Gonesse ce week-end ? » qui permet de ne rien rater des manifestations programmées tout au long de l’année. La page compte déjà près de 2000 fans : rejoignez-les !

### TWITTER :

[www.twitter.com/VilleDeGonesse](http://www.twitter.com/VilleDeGonesse)  
Le compte Twitter de la Ville sert à informer et à échanger avec les habitants mais également les partenaires de la Ville. Il permet d’offrir parfois une plus grande réactivité sur l’actualité et de partager en direct les moments forts de la vie locale.

### LES VIDÉOS

La Ville produit régulièrement des reportages courts, de quelques minutes, sur les manifestations organisées : inaugurations, événements sportifs, citoyens... Elle réalise également des films documentaires plus approfondis comme le documentaire sur les 50 ans de la Fauconnière ou le court-métrage à l’occasion de la commémoration du Centenaire de la Grande Guerre. Les vidéos sont consultables depuis le site internet de la Ville ou sur DailyMotion : [www.dailymotion.com/MAIRIE-DE-GONESSE](http://www.dailymotion.com/MAIRIE-DE-GONESSE) et YouTube : [www.youtube.com/villedegonesse](http://www.youtube.com/villedegonesse)

### WEB TV : “GVU”

Ce projet porté par le Conseil municipal des jeunes a permis à plusieurs jeunes Gonessiens d’apprendre les techniques de réalisation de petits films documentaires. Trois éditions ont été réalisées en 2013, ainsi qu’une émission exceptionnelle concernant l’action menée pour sauver un monument de Leonessa, ville jumelée avec Gonesse. Les vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Ville.

## PAROLES D’HABITANTS

**Claude Philippe,**  
habitant au Clos du Temple

« C’est très bien et peut-être pas assez : Le Gonessien donne des renseignements globaux sur l’ensemble de Gonesse, mais il serait intéressant d’avoir des éléments quartier par quartier, encore plus précis et locaux, dans le genre d’un « petit journal ». Ceci dit je suis très adepte du Gonessien. Je n’utilise pas le site Internet, je préfère me déplacer pour les démarches administratives. Je connais la page Facebook, mais je ne suis pas adepte, je maîtrise mal ces outils et cela ne me passionne pas vraiment. »

**Ali Ossuly,**  
habitant des Marronniers

« Donner la parole aux habitants aux citoyens, c’est important et il faut continuer dans ce sens. J’apprécie Le Gonessien parce que cela me concerne. Le journal commence à être de plus en plus participatif, notamment en proposant de plus en plus souvent des interviews d’habitants. C’est pratique de pouvoir avoir des informations via Facebook. C’est un instrument moderne, et aujourd’hui il est obligatoire d’être présent sur cette plateforme : il faut suivre le mouvement sinon on est en retard. On peut avoir la nostalgie des choses écrites, mais c’est une révolution qu’il faut utiliser. Tout ce qui va dans ce sens est inévitable. »

**Herveline Krakus,**  
habitante du centre-ville

« Je me sens suffisamment informée. Je vais chercher l’information. Je m’intéresse à tout ce qui se passe sur la ville. J’ai toujours aimé Le Gonessien. Je le lis de bout en bout ou presque, c’est une information qui est diffusée à domicile, que l’on peut lire et relire à tout moment. J’aurais aimé des panneaux lumineux qui mettent des informations sur la ville dans des points stratégiques, pour ceux qui ne lisent pas ou ne vont pas sur Internet. Il y a parfois des calicots à certains endroits quand il y a des événements, les panneaux pour annoncer des événements culturels ou associatifs, mais je trouve que dans d’autres villes les panneaux lumineux sont pratiques et attirent plus l’attention. »

# Retrouvez les résultats aux élections européennes à Gonesse

Selon les pays, les 8<sup>è</sup> élections des députés au Parlement européen se sont déroulées du 22 au 25 mai. En France, le scrutin – à la proportionnelle comme partout en Europe pour cette élection – a eu lieu le dimanche 25 mai. La France était divisée en huit "super-régions" et Gonesse était rattaché à la circonscription regroupant l'Ile-de-France et les Français de l'Étranger où pas moins de 31 listes différentes étaient en compétition pour les 15 sièges proposés. Retrouvez les résultats du vote à Gonesse dans le tableau ci-dessous.



Régions et Peuples Solidaires	0	0 %
Nous Citoyens	30	0,82 %
Europe Solidaire	0	0 %
Liste Europe Ecologie	227	6,23 %
Europe Décroissance	1	0,03 %
Canabis sans Frontière Stop la Prohibition	0	0 %
Pour la France, Agir en Europe avec A. Lamassoure (UMP)	655	17,98 %
Parti Fédéraliste Européen	0	0 %
Pour une France Royale au Cœur de l'Europe	0	0 %
Ensemble pour une Europe Equitable	0	0 %
UDI Modem les Européens- F. Bayrou, J.L. Borloo	234	6,43 %
Espéranto Langue Commune Equitable pour l'Europe	6	0,16 %
Communistes	0	0 %
Debout la France! Ni Système,Ni Extrêmes-N. Dupont-Aignant	125	3,43 %
Citoyens du Vote Blanc	0	0 %
Féministes pour une Europe Solidaire	16	0,44 %
Alliance Ecologiste Independante	62	1,70 %
Choisir notre Europe (PS)	728	19,99 %
Stop à l'Europe de la Finance... Front de Gauche	263	7,22 %
Démocratie Réelle	0	0 %
Pour une Europe Libre	15	0,41 %
UPR-IDF	22	0,60 %
L'Europe de Marrakech à Istambul	0	0 %
Lutte Ouvrière faire entendre le camp des Travailleurs	53	1,46 %
Europirates d'IDF	14	0,38 %
Nouvelle Donne	62	1,70 %
Europe Citoyenne	47	1,29 %
Parti Européenn	0	0 %
Force Vie	49	1,35 %
Liste Bleu Marine. Non à Bruxelles, Oui à la France (FN)	995	27,32 %
Pour une Europe des Travailleurs et des Peuples...	39	1,07 %
	3816	100 %



# Un ancien élève du lycée René Cassin programmé au Festival Banlieues Bleues

*Le festival Banlieues Bleues, dont la renommée dépasse nos frontières, révèle au grand-public la diversité et la richesse des musiques de jazz. Le 3 avril dernier le groupe de Latin Soul Funk "Setenta" jouait sur la scène de la salle Jacques Brel dans ce cadre : un véritable moment de reconnaissance pour ces artistes. Pour le chanteur, Osman Jr - ancien élève du lycée René Cassin, jouer à Gonesse a été « une belle coïncidence ». Le Gonesseien a rencontré cet artiste.*

## Qu'est-ce que cela vous a fait de jouer à Gonesse ?

C'est particulier, le sentiment non pas d'une boucle bouclée mais cela m'a permis de considérer le chemin parcouru et qui se poursuit. Pour notre première sur le festival, jouer à Gonesse était un hasard, une belle coïncidence en fait. J'ai eu mon Bac en 1989 au lycée René Cassin. Repasser par l'étape de Gonesse, cela signifie quelque chose. C'est comme un petit clin d'œil. C'est émouvant.

## Est-ce que cela vous donne envie de partager quelque chose avec les jeunes Gonesseiens d'aujourd'hui ?

Oui. Il faut savoir qu'ils peuvent déployer des projets : les capacités de l'être humain sont insoupçonnables. On ignore à quel point on peut faire des choses, on se bride souvent parce qu'il y a beaucoup de préjugés. Un musicien peut connaître la stabilité. Je peux citer parmi d'autres Rubén Blades, l'un des plus grands chanteurs de salsa qui a été tour à tour compositeur, avocat, acteur de cinéma et homme politique : il s'est même présenté aux élections présidentielles du Panama ! C'est pourquoi c'était marquant de jouer à Gonesse : cela donne du sens et illustre ma philosophie.

## Quel a été votre parcours ?

Mon parcours, de mes études aux projets professionnels plus conventionnels, à la vie en entreprise et la sphère musicale, m'a fait évoluer : l'un nourrissant l'autre. Je manage des consultants en entreprise sur la fiscalité locale et l'immobilier en parallèle de la carrière que je mène avec Setenta. J'ai découvert le jazz en Martinique pendant mon service national que j'effectuais comme géomètre volontaire à l'Office national des forêts. J'ai découvert la bossa grâce à une amie et de là, la richesse du répertoire latino, en remontant à des influences de musiques portoricaines dont mon père était féru. J'étais déjà très sensible à la musique noire américaine et attaché à New-York, berceau de la salsa. J'ai appris la musique au Sermac en Martinique à travers les percussions locales, puis travaillé le répertoire salsa et latino à l'école Abanico à Paris. J'y ai rencontré deux des musiciens avec lesquels j'ai fondé Setenta. Entre-temps, j'ai joué dans le big band Mambo legacy. Setenta, c'est avant tout sept musiciens et amis. Ce projet de mélanger les musiques latines avec le funk, le jazz et la soul, en cherchant un point d'équilibre dans la rencontre de ces univers, me ressemble. Nous avons débuté grâce au producteur indépendant Julien Lebrun et à un grand label américain qui a distribué notre album



à Brooklyn après avoir intégré notre premier single sur une compilation. Malgré cette chance, le premier album est resté assez confidentiel même avec le soutien de Radio Nova et de Fip. Le deuxième album intègre des influences des années 90 : le hip hop est un dénominateur commun qui fait partie de notre culture. Nous poursuivons notre chemin et sommes heureux d'être programmés cet été dans un autre grand festival, Jazz à Juan.

*Le 3 avril dernier le groupe de Latin Soul Funk "Setenta" jouait sur la scène de la salle Jacques Brel dans le cadre des Banlieues Bleues.*

Pour découvrir l'univers de ce groupe, rendez-vous sur :

[www.setenta.fr](http://www.setenta.fr)

# Des bleuets plantés en commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

*Gonesse commémore en 2014 le centenaire de la Première guerre mondiale. À cette occasion, le bleuet de France, symbole des anciens combattants, sera planté dans la ville.*



Les bleuets ont été choisis en France comme symbole en souvenir des combattants de la Première guerre mondiale morts pour la France.

Ces fleurs, comme les coquelicots, ont continué à pousser sur les champs de bataille des Flandres, de la Somme et de la Picardie, seul témoignage de vie et seule note colorée dans la boue des tranchées. La France a choisi le bleuet, présent abondamment dans l'Est de

la France tandis que le Royaume-Uni a privilégié le coquelicot.

Le terme de « Bleuets » désignait également les soldats de la « Classe 15 », nés en 1895, en raison de l'uniforme bleu horizon qu'ils portaient et qui se distinguait des pantalons rouge garance des plus anciens au

Dès 1916, le bleuet est devenu symbole de solidarité grâce à l'action de deux infirmières de l'hôpital des Invalides: Suzanne Lenhardt et Charlotte Malleterre. Émues par les souffrances qu'endurent les soldats français, elles décident de venir en aide à leur manière aux blessés de guerre. Elles organisent des ateliers et confectionnent des bleuets dont les pétales sont en tissu et les étamines en papier: les recettes des ventes permettent de dégager des fonds pour la réinsertion des invalides et blessés de guerre. D'un atelier artisanal de confection de fleurs est née l'œuvre caritative du « Bleuet de France » unique en son genre. Depuis sa création, grâce aux collectes de fonds organisées tout au long de l'année, en particulier aux alentours des commémorations patriotiques du 11 novembre et du 8 mai, elle vient en aide aux plusieurs milliers d'anciens combattants. Elle favorise également la transmission de la mémoire au travers d'actions auprès des enfants des écoles,

des collèges et des lycées, visant à promouvoir la Mémoire en participant financièrement à des déplacements permettant la découverte de lieux mémoriels.

**Des bleuets plantés dans les massifs de la ville en rappel de ce symbole**

Le thème de fleurissement estival à Gonesse célébrera le souvenir de la guerre 1914-1918 à travers deux fleurs emblématiques en petites tâches de semis réparties sur différents sites dans la ville: le coquelicot et le bleuet. Ces deux fleurs ne sont qu'un point de départ pour le fleurissement. Y seront associés des camaïeux de couleurs chaudes pour le rouge du coquelicot et des camaïeux de couleurs froides pour le bleu du bleuet pour les fleurs des massifs d'annuelles. Ces mélanges, l'un sur une base rouge, l'autre sur une base bleue spécialement réalisés pour la Ville de Gonesse, seront semés par les jardiniers au printemps et fleuriront tout l'été. Ces massifs seront visibles un peu partout en ville et notamment au pied des arbres avenue Kerdavid, sur certains ronds-points, à la Fauconnière, dans le quartier de la Madeleine et à la Patte d'Oie. L'ensemble couvrira une surface estimée de 2 500 m<sup>2</sup>.



# Mise au point de Jean-Pierre Blazy

Les tribunes dans Le Gonessien permettent l'expression libre de tous les élus et notamment ceux d'opposition. Cependant, je ne saurais accepter les affirmations mensongères ni les attaques personnelles qui portent atteinte à l'honneur des élus de la République. C'est pourquoi j'ai décidé de répondre directement à la tribune inacceptable de M. Tibi du mois de mai. Je rappelle que d'après la loi sur la liberté de la presse les propos injurieux et diffamatoires sont pénalement répréhensibles et qu'en tant que Maire et directeur de la publication j'ai la responsabilité de les sanctionner.

## Pas de hausse des indemnités des élus

M. Tibi affirme que le Conseil municipal a voté une augmentation de 15% des indemnités des élus. Cela est totalement faux. Un Maire-adjoint percevait lors du précédent mandat une indemnité de 1 027 € nets. Aujourd'hui, le même Maire-adjoint perçoit 1 020 € nets. Un Conseiller municipal délégué percevait 490 € nets contre 447 € nets désormais. En tant que Maire, mon indemnité était de 3 845 € nets. Elle est aujourd'hui de 2 757 €. Les indemnités des élus ont donc diminué et affirmer le contraire est une tromperie coupable.

## Des attaques personnelles indignes contre Mme Moustachir

La tribune du même élu qualifie les propos de M<sup>me</sup> Moustachir lors du dernier Conseil municipal « d'accusations indécrites et maladroites ». Elle qui siège avec assiduité au Conseil municipal n'a

fait que dresser un constat objectif : celui de l'absentéisme des élus d'opposition lors des séances du Conseil. M. Tibi reconnaît lui-même « qu'il a été amené ces derniers mois à ne plus siéger ». Le premier devoir d'un élu est de participer aux réunions du Conseil municipal. Ne pas le faire est un manque de respect envers les Gonessiens quelles que soient les raisons. Mais il a dépassé les limites en formulant des attaques personnelles inacceptables contre la personne de M<sup>me</sup> Moustachir en affirmant qu'elle « devrait méditer plutôt son propre parcours avant d'apporter des critiques infondées. » Je dénonce fermement ces propos insultants qui n'ont d'autre objectif que de salir. Je rappelle que M<sup>me</sup> Moustachir est engagée au service des Gonessiens depuis de nombreuses années avec un sens de l'intérêt général et des valeurs qui font son honneur et je ne tolérerai pas que ceux-ci soient mis en doute. Elle n'a pas à rougir de son parcours bien au contraire : elle a été présidente de la FCPE de Gonesse (1995-2008) et du Conseil Local de la Vie Associative (2003-2008) et a créé en 2007 le Comité des femmes. Ses qualités sont aussi reconnues professionnellement puisqu'elle assure depuis 1989 des responsabilités dans un grand groupe.

## M. Hakkou a porté plainte pour diffamation

M. Tibi attaque aussi personnellement M. Hakkou en renouvelant publiquement dans sa tribune de mai des accusations faites en décembre dans le cadre de la campagne électorale. Mais il a volontairement oublié de rappeler

que M. Hakkou a lui-même porté plainte pour diffamation car il conteste formellement les propos qui lui sont reprochés. Cet acharnement, qui porte atteinte à l'honneur d'un élu municipal très présent sur le terrain et engagé aux côtés des Gonessiens, ne trouve aucune traduction judiciaire puisque le dépôt de plainte de M. Tibi devant le parquet n'a donné lieu à ce jour à aucune suite. Il ne m'appartient pas de commenter une affaire de Justice. Celle-ci établira la vérité des faits. Je rappelle néanmoins les termes de ma déclaration lors du Conseil municipal du 5 décembre dernier : « En tant que Maire, en tant que citoyen profondément attaché aux valeurs républicaines, je n'ai jamais accepté et je n'accepterai jamais les attaques liées à la religion ou à l'origine, d'où qu'elles viennent. Les accusations portées par M. TIBI sont graves et je réponds sans ambiguïté. Si elles sont fausses ou sans preuves, c'est de la diffamation. Si elles sont avérées, et pour le moment elles ne le sont pas, les conséquences devront en être tirées. »

Enfin, concernant les qualificatifs insultants utilisés par M. Tibi à mon encontre et qui se répètent encore ce mois-ci, ils sont une offense aux Gonessiens qui m'ont élu. Les attaques personnelles injustifiables dans les tribunes du Gonessien sont insupportables de la part d'un élu qui ne prend pas la peine de siéger au Conseil municipal, qui n'accepte pas le verdict des élections municipales et qui multiplie les polémiques stériles qui ne font qu'alimenter le populisme et salir la République.

# LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

## GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

La loi permet que les Groupes politiques et l'opposition en particulier puissent s'exprimer dans le bulletin municipal. Ces tribunes libres doivent se rapporter principalement aux questions inscrites à l'ordre du jour des séances du Conseil municipal et aux dossiers relatifs à la gestion de la commune.

L'objet des tribunes libres n'est pas de diffamer ses collègues, maires-adjoints ou conseillers municipaux.

Les élus de la majorité municipale ont été choqués dans les tribunes du mois de mai des propos tenus par le Groupe « Agir pour Gonesse ». Ce groupe d'opposition montre son visage de mauvais perdant en portant des attaques personnelles et mensongères. Sur les 4 élus de ce Groupe, deux dont leur responsable qui était tête de liste ne siègent pas au Conseil municipal, ce qui montre quelle est leur détermination et leur intérêt à s'occuper des Gonessiens et des affaires de la commune.

Nous n'avons pas l'intention d'utiliser cette tribune pour polémiquer avec des élus qui n'en valent pas la peine, et qui ne participent pas à la vie municipale, néanmoins peut-on laisser mentir et diffamer sans réagir ? C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de répondre sur un certain nombre de points :

### Résultat des élections

Les élections municipales ont eu lieu, la campagne est finie ; Il n'est pas nécessaire de continuer à polémiquer sur des dossiers qui ont été tranchés par les Gonessiens qui ont été 3482 à faire confiance à Jean Pierre BLAZY et à son équipe, soit 1964 voix exactement de plus que la liste arrivée deuxième, qui tente de faire croire que l'écart n'était que de 66 voix ! Chacun notera où se situent les tentatives de manipulation !

### Partage des responsabilités

L'opposition essaie de caricaturer le Maire en le faisant passer pour un autocrate. Or à Gonesse, contrairement à beaucoup de villes, tous les conseillers municipaux de la majorité ont une responsabilité extérieure ou une délégation et participent au Bureau municipal. C'est donc toute une équipe qui se partage les fonctions et qui travaille et agit autour du Maire.

### Indemnité des élus

Il est sur qu'être absent du Conseil municipal ne permet pas de comprendre les dossiers présentés. Ainsi l'indemnité des élus n'a pas été augmentée, et l'opposition confond calcul de l'indemnité et augmentation. Au contraire, l'indemnisation des maires-adjoints est en baisse pour permettre une indemnisation des conseillers municipaux titulaires d'une délégation à hauteur de 450 euros par mois.

### Agressivité inutile

Beaucoup de dossiers municipaux font l'unanimité, d'autres font l'objet d'un point de vue différent, que chacun peut exposer sereinement. La démocratie s'exprime par des élections qui dégagent une majorité. Ensuite les élus sont les élus de tous, et la Majorité et l'opposition doivent prendre acte du suffrage universel et se respecter mutuellement. Qualifier le Maire de « monarque » montre d'une part, le peu de considération que porte cette opposition au respect du vote des Gonessiens et d'autre part son inculture car un monarque par définition n'est pas élu !

### Attaques personnelles

Le Groupe d'opposition « Agir pour Gonesse » n'a pas grand-chose à dire sur les dossiers municipaux, il utilise donc les attaques personnelles contre les élus, Maire, Maire-adjoint, Vice-présidente de la communauté d'Agglomération. Ces attaques mensongères sont inacceptables et ne grandissent pas leur auteur. Le Groupe socialiste apporte son soutien au Maire, à son adjoint et à la Vice-présidente mis en cause injustement.

## GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Quel avenir pour nos territoires ?

Le 31 Juillet 1914 Jean Jaurès fut assassiné par un militant nationaliste de l'extrême droite, Raoul Villain. Jean Jaurès publie de nombreux articles pour défendre le socialisme dans l'humanité, journal qu'il fonde en 1904. Pour lui : le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuee porte l'orage.

Un siècle plus tard, nous accusons le CAC 40 de ravir aux travailleurs les fruits de leur travail en s'octroyant des dividendes records, nous accusons les 500 premières fortunes de France d'avoir augmenté de près de 25 % en un an leurs profits et de baisser en contrepartie le prix de la force de travail en réduisant les salaires et les emplois !!! Nous accusons le gouvernement de continuer à transférer des centaines de milliards d'euros d'exonérations sociales et aides en direction du capital financier.

Pour rassurer Bruxelles et Berlin, Manuel Valls a annoncé la diminution de 10 milliards d'euros de dotations aux collectivités locales, la suppression de la clause de compétence aux départements et aux régions, le regroupement forcé des régions et, pour finir, la suppression de tous les départements en 2021... Obnubilé par les attentes du patronat et des marchés financiers, le Premier Ministre s'en prend à la démocratie locale et aux services publics de proximité.

À nos concitoyens qui, au cours des élections municipales, ont exprimé clairement leur attente de proximité, de réactivité, d'efficacité et de protection, le pouvoir leur répond austérité, éloignement, technocratisation et recentralisation. Pas un mot n'est dit sur l'action des collectivités locales, leurs agents, les services publics pour répondre au quotidien aux difficultés des habitants. Qui assurera le RSA, l'APA, la PCH, l'entretien des routes, des collèges, le financement du logement, des crèches, l'aide au sport, à la culture, aux loisirs, le développement économique... ? Qu'advient-il des personnels départementaux ?

Hollande et Valls ne mettent-ils pas ainsi en œuvre des projets initiés par Balladur et Sarkozy ? Une attaque d'une telle ampleur implique une mobilisation sans précédent.

Nous appelons donc toutes celles et tous ceux, habitants, élus, acteurs de la vie économique, sociale et associative, agents territoriaux qui ne se résignent pas à la mort annoncée des collectivités locales, à empêcher par tous les moyens la mise en œuvre de ces projets dangereux pour notre pays, pour sa démocratie, pour la cohésion sociale et territoriale, pour la vie quotidienne de tous les Français.

## AGIR POUR GONESSE

### Taxe d'habitation

Nous sommes satisfaits pour une fois d'apprendre par le « Manipulateur » nous informant dans le Gonesisien n°197 de mai 2014, page 8, que le taux de la taxe d'habitation est de 17,65 %. Les feuilles d'imposition reçues par les Gonessiens sont calculées avec un taux de 24,33 %. Avec impatience, nous attendons de connaître la date du remboursement de la différence, soit 6,68 %.

### Augmentation TEOM

À cause du mauvais choix imposé par le « Monarque » en nous intégrant de force à la Communauté d'Agglomération de Val-de-France, nous subissons déjà une première augmentation de taxe. La TEOM (Taxe Ordure Ménagère) vient d'être augmentée de 1,06 %. Augmentation qui n'est malheureusement que le début d'une longue liste à venir. Nous ne bénéficions même pas des mêmes prestations : tel que le ramassage, une fois par mois, des déchets végétaux, ainsi que des encombrants, comme cela est le cas dans les autres communes de Val de France.

### La Valls du « Manipulateur »

Après avoir trahi de nombreux amis de 30 ans, il se moque cette fois-ci de Cédric Sabouret en ne lui attribuant pas un poste de Maire-adjoint. Il a fallu tout de même la visite successive de deux Ministres (Vincent Peillon et Manuel Valls) venus in extremis à la rescousse du « Maire-sortant », en perte de popularité après 20 ans de règne sans partage sur la Ville. Ces visites lui ont apporté un soutien inattendu, lors de sa campagne des municipales. En remerciement à cet appui inespéré, il s'est abstenu à l'Assemblée Nationale, lors du vote de confiance à accorder au 1<sup>er</sup> Ministre. Le « Manipulateur » par crainte de se retrouver une nouvelle fois et encore d'avantage en minorité au sein de sa majorité (MRC, PCF et le Front de Gauche), l'a conduit à prendre une position d'équilibriste !

### Vous avez dit « Commissions »

Lors de l'ouverture de la séance de la première réunion préparatoire des futures commissions, nous avons appris, sans surprise, mais cette fois de manière officielle par le biais de Françoise Hennebelle : les dossiers qui arrivent en commissions ont déjà été étudiés et approuvés par le « Monarque ». Quelle précision et quelle mise en garde ! La « messe est dite », à bon entendre salut ! Cela en présence de seulement 9 membres dont 2 de l'opposition. Il y a déjà beaucoup d'absents parmi les « Blazystes », bien que leur indemnité vient d'être augmentée de 15 %. Notre voix compte donc peu, pour ne pas dire ne vaut rien, comme au Conseil Municipal d'ailleurs. Les commissions ne sont qu'une chambre d'enregistrement, une répétition du Conseil Municipal, comme le dit si bien Cédric Sabouret.

### Cumul de revenus

Indemnités en augmentation de 15 % (d'autres communes les ont diminuées en tenant compte de la crise que nous traversons), salaire, retraite... sont les revenus en mode « mille-feuille » plus que confortables pour le « Cumulard » et sa cour. On est loin, même très loin pour ne pas dire à des années lumière des principes et des valeurs de solidarité, d'égalité, de fraternité, d'une soi-disant équipe qui se targue et ose se revendiquer de « Gauche ». Une « Gauche » s'apparentant bien plus à une gauche « Caviar », à une gauche « Bo-Bo », que celle de Jean Jaurès.

### Personnels communaux en souffrance

La ville de Gonesse a été la seule commune du département, voire de France à faire l'objet d'une grève par le personnel communal. En effet, le 13 mars 2014 pendant la campagne des municipales, des agents ont défilé dans la rue et manifesté devant la Mairie en dénonçant leurs conditions de travail. Le mal-être du personnel, a fait l'objet d'un article de presse. Depuis, malgré les promesses et les larmes de crocodile du « Machiavel » rien n'a changé bien sûr, pire, la situation s'enlise et s'aggrave.

Gonesse Bleu Marine demeure plus que jamais la seule force d'alternance à Jean-Pierre Blazy

Les premiers conseils municipaux et le déroulement des cérémonies du 27 avril et du 8 mai 1945 confirment l'installation du groupe Gonesse Bleu Marine comme seule force politique opposée à Jean-Pierre Blazy.

Nous constituons le seul groupe d'opposition à siéger véritablement au conseil municipal en présence de sa tête de liste, comme nous étions le seul groupe d'opposition à déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des déportés le 27 avril et à l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Dès le mois de mars dernier, Claude Tibi a choisi en effet de ne pas siéger tant que la procédure contentieuse engagée à l'encontre d'un des élus de la majorité PS – soupçonné, selon lui, d'avoir tenu à son égard des propos antisémites – n'aurait pas aboutie. De fait, il abandonne tous ses électeurs et les laisse ainsi orphelins d'un engagement politique actif pour lequel il a été pourtant mandaté. Sa campagne électorale n'aura été qu'illusion : il en sera de même de son opposition durant ce mandat.

Ce rôle de force principale d'opposition, nous l'assurons avec constance, énergie et fidélité. Les Gonessiens mécontents de la politique municipale actuelle savent pouvoir compter sur le groupe Gonesse Bleu Marine.

Durant les six années à venir, Gonesse Bleu Marine sera au contact permanent des Gonessiens, à l'écoute de leurs doléances et de leurs souhaits. Nous contraindrons Jean-Pierre Blazy à descendre de sa tour d'ivoire pour écouter les habitants et respecter leurs demandes légitimes. Tout au long de ce mandat, Gonesse Bleu Marine mettra en lumière les insuffisances et les fausses promesses de la majorité PS et s'imposera comme la seule force politique de rassemblement et de proposition au service de notre ville et de nos concitoyens.

C'est un grand remerciement que je tiens à adresser aux électrices et électeurs qui m'ont apporté leur voix pour qu'Europe Ecologie Les Verts Gonesse puisse faire valoir ses actions sur la commune de Gonesse.

Vous avez été nombreuses et nombreux à m'accorder votre confiance. Grâce à vous Europe Ecologie s'installe dans le paysage politique local et national.

Grâce au résultat de 5,84 % des voix exprimées nous avons aujourd'hui une visibilité politique c'est très encourageant pour l'élu que je suis dans l'exécution de mon mandat municipal.

Ce résultat nous montre que les Gonessiens aspirent à un mode de vie plus écologique : La nécessité de poursuivre la transition écologique et sociale que nous avons engagée et confirmée par ce vote.

Les Gonessiennes et les Gonessiens ont montrés leur attachement aux valeurs écologiques que nous portons au quotidien et aux principes qui fondent notre action en faveur de la protection de notre environnement et de notre santé.

Surtout, et c'est particulièrement notable, ils ont exprimé par leur vote une volonté de faire gagner l'Ecologie dans notre commune. Gonesse peut devenir la ville qui conjugue dynamisme économique, écologique, justice sociale, tranquillité publique, ouverture et respect où le bien-vivre-ensemble à Gonesse et la bonne gouvernance seront les moteurs de notre programme (Ecologistes et Apparentés) municipal pour ses six années qui viennent.

Mais force est de constater que ce scrutin local a été marqué par une faiblesse record de la participation des citoyen (e)s, mais également par l'affirmation dans les urnes de la progression du FN au niveau national. Il y'a là un réel danger pour la démocratie française. La situation impose de se rassembler pour réussir (c'est le cas chez nous à Gonesse). En même temps je déplore le contexte de montée en puissance des politiques extrêmes qui traduit un mal-être.

Je dois aussi des remerciements à mes colistiers et en particuliers à M. Dao Mazouni, qui a cumulé avec la rigueur et l'efficacité que nous lui connaissons, jamais à court de propositions et d'initiatives, ne rechignant jamais à mettre concrètement la main à la pâte, il a été tout au long de la campagne présent, je lui adresse en particulier tous mes remerciements fraternels et au collectif.

En tant qu'écologiste, je suis au service des Gonessiennes et Gonessiens dans toutes les actions de la municipalité, vous pouvez compter sur moi.

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du Conseil Municipal du jeudi 30 janvier 2014. La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 26 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse bleu marine : 3 abstentions – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 abstention/

Et du procès-verbal analytique de la séance du Conseil Municipal du dimanche 30 mars 2014. La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 26 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse bleu marine : 3 pour – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour.

## DÉSIGNATIONS

Création des Commissions municipales et techniques et désignation des membres de ces commissions et des représentants au sein de différentes instances et organismes extérieurs par différents votes.

Rapporteur : M. le Député-Maire

## PERSONNEL ET SERVICE PUBLIC COMMUNAL

- Approbation et signature d'une convention avec l'APCG pour l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2014. Unanimité.
- Indemnité de fonction des élus. La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 contre – Gonesse bleu marine : 3 contre – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour.

Rapporteur : M<sup>me</sup> Gris

## FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

- Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire en matière de recours à l'emprunt de gestion d'encours et de placements de fonds conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse bleu marine : 3 abstentions – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour
- Vote des taux d'imposition relatifs à la fiscalité directe locale pour l'année 2014. La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse bleu marine : 3 abstentions – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour
- Versement d'une contribution budgétaire au Syndicat Intercommunal Pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) au titre de l'exercice 2014. Unanimité.
- Garantie d'emprunt au bénéfice de l'Office Public d'Habitat Val d'Oise Habitat pour l'opération de réhabilitation de logements locatifs situés sur le quartier de la Fauconnière à Gonesse – Approbation et signature de la convention de garantie d'emprunt et de réservation de logements. Unanimité.
- Décharge de responsabilité, sursis de paiement et remise gracieuse en faveur du régisseur titulaire de la régie d'avances Enfance. Unanimité.
- Approbation de la ventilation des Centimes Syndicaux du SIAH / Frais de Fonctionnement – Exercice 2014. Unanimité.

Rapporteur : M. Jaurey

## ÉDUCATION ET RYTHMES SCOLAIRES

- Attribution des subventions aux projets spécifiques inscrits dans le Projet Éducatif Local (PEL) – Année 2014. Unanimité.
- Attribution des subventions aux associations de représentants des parents d'élèves – Année 2014. Unanimité.

Rapporteur : M<sup>me</sup> Hennebell

## SPORTS

- Approbation et signature de l'avenant n°1 à la convention avec l'association Tennis Club de Gonesse pour son intervention dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse bleu marine : 3 pour – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour.
- Approbation et signature d'une convention de mise à disposition des équipements sportifs aux associations sportives. Unanimité.
- Approbation et signature d'une convention d'occupation des locaux utilisés par le tennis club de Gonesse, sis rue de l'Eglantier. Unanimité.

Rapporteur : M. Richard

## VOIRIE – DÉPLACEMENT ET STATIONNEMENT

- Approbation et signature d'une convention avec la ville d'Arnouville relative à la réfection de la voirie de la rue de Senlis. Unanimité.
- Demande de dégrèvement de la redevance communale pour l'assainissement formulée par la société GAIA CONCEPT. Unanimité.

Rapporteur : M. Boissy

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Demande de subvention de l'ADVOCNAR – année 2014. Unanimité.

Rapporteur : M. Hakkou

## URBANISME ET LOGEMENT

- Approbation et signature de l'avenant à la convention publique d'aménagement de la ZAC Entrée Sud La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 pour – Gonesse bleu marine : 3 abstentions – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour.

Rapporteur : M. Cauro

## ESPACES VERTS – COULÉE VERTE ET BLEUE

- Demande de subventions auprès de l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France pour l'acquisition par voie d'expropriation des parcelles cadastrées ZH 22, ZH 23, ZH 24, ZH 93, ZH 82, ZH 83, ZH 94, ZE 60, ZE 61, ZE 199. La Majorité Gonesse pour tous les Gonessiens : 27 pour – Agir pour Gonesse : 4 abstentions – Gonesse bleu marine : 3 pour – Bien vivre ensemble à Gonesse : 1 pour

Rapporteur : M<sup>me</sup> Garret

## EMPLOI – INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- Demande de subventions auprès des Communautés d'Agglomération Roissy Porte de France et Val de France pour le fonctionnement du Centre d'Information d'Orientation (C.I.O.) et Approbation et signature des conventions de financement des dépenses de fonctionnement. Unanimité.

Rapporteur : M. Ndala

Décisions prises par Monsieur le Député-Maire.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 26 Juin à 20h30

## Déchèterie

(du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 18h30 et le dimanche de 9h à 13h.

17, rue Gay-Lussac – Zone d'activités de la Grande Couture Est – 95500 Gonesse  
Tél. : 0 800 735 736

## Appelez gratuitement Allô environnement :

0800 730 079

Dépôts sauvages, tags, lampadaire déficient, fuite d'eau...  
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

# BLOC-NOTES

## État civil

## Numéros utiles

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89

### Naissances

**18 novembre** : Diallo Dieynaba • **1<sup>er</sup> avril** : Tabet Hélène • **2 avril** : El Hachad Nour • **4 avril** : Kareman Dylan • **4 avril** : Razac Hamza • **7 avril** : Lukoki Exaucé • **8 avril** : Marie-Luce Génésis • **8 avril** : Nkepseu Nzoupet Schana • **9 avril** : Besli Liam • **16 avril** : Borges Fernandes Morgane • **17 avril** : Meguedmi Adam • **17 avril** : Çetin Arda • **18 avril** : Khan Fatima • **19 avril** : Seddiki Melina • **19 avril** : Seddiki Leiya • **19 avril** : Gosse William • **20 avril** : Mamak Ezra • **20 avril** : Issiz Antonio • **20 avril** : Jaseval Charlene • **22 avril** : Tastekin Berkin

### Mariages

**5 avril** : Anwar Naman et Khalid Sadak • **12 avril** : Dogan Cihan et Özçelik Aynur • **12 avril** : Khy Khean et Le Mom • **18 avril** : Fethi Rida et Makrini Nawal • **19 avril** : Grine Mustapha et Guenaoui Nadia

### Décès

**28 mars** : Lacatus Losif • **30 mars** : Mudaheranwa Syldion • **2 avril** : Dupetit née Gorin Madeleine • **4 avril** : Annerose née Beautin Miolande • **4 avril** : Saïdi Lahcen • **5 avril** : Delprat née Ruffy Monique • **5 avril** : Marcus Geneviève • **6 avril** : Zoulalian née Devé-Oglou Parisse • **6 avril** : Dudziak née Maréchal Mauricette • **12 avril** : Garnier née Thomas Monique • **13 avril** : Vascon Luigi • **15 avril** : Ranaivo Jean-Claude • **20 avril** : Palmioli Manlio • **21 avril** : Perret née Rubinstein Olga • **22 avril** : Hurel Antoinette • **27 avril** : Mignot Robert

## Menus des cantines scolaires

### Semaine du 2 au 6 juin

#### lundi

Radis et beurre/Salade fraîcheur  
Escalope de porc dijonnaise/Pavé de poisson mariné au thym  
Purée de pommes de terre  
Fromage blanc et sucre/aux fruits  
Fruit de saison

### Semaine du 9 au 13 juin

#### mardi

Taboulé Bio/Salade écolière Bio  
Saucisse de toulouse Bio/Omelette Bio  
Haricots verts Bio  
Yaourt aux fruits Bio/nature Bio et sucre  
Fruit de saison Bio

Laitue Iceberg et croûtons/Laitue Iceberg à l'emmental  
Lasagnes à la bolognaise/Lasagnes au saumon  
Petit suisse aux fruits/nature et sucre  
Fruit de saison

### Semaine du 16 au 20 juin

Melon charentais/Pastèque  
Poulet rôti sauce chasseur/Moules marinières  
Frites  
Yaourt aromatisé/nature et sucre  
Fruit de saison

Tomate et Feta/Tomate et Mimosette  
Quenelles de veau sauce normande/  
Cubes de Colin sauce normande  
Blé  
Fromage fondu Président/Croq lait  
Fruit de saison

### Semaine du 23 au 27 juin

Maquereau à la tomate/Sardines à l'huile  
Sauté de porc sauce colombo/Médailon de merlu au curry  
Carottes fraîches persillées  
Petit suisse aux fruits/ nature et sucre  
Pain spécial  
Fruit de saison

Chou rouge râpé/Chou blanc râpé et Lardons  
Escalope de dinde au jus/Omelette au fromage  
Rôstis de légumes  
Yaourt nature et sucre/aromatisé  
Pain spécial  
Fruit de saison

### Semaine du 30 juin au 4 juillet

Salade de penne à la parisienne/Blé à la provençale  
Sauté de dinde sauce Cévénole/Filet de hoki sauce citron  
Poêlée de légumes  
Fromage fondu Président/Fraidou  
Fruit de saison

Céleri rémoulade/Carottes râpées  
Escalope de porc sauce diable/Pavé du fromager  
Petits pois et carottes au jus  
Carré de l'est/Camembert  
Tarte normande fraîche/Tarte griottine fraîche

#### mercredi

Céleri rémoulade/Betteraves crues râpées  
Burger de bœuf sauce échalotte/Filet de hoki sauce fenouil  
Haricots blancs à la tomate  
Edam/Brie  
Liégeois à la vanille/au chocolat

Melon charentais/Pastèque  
Escalope de dinde au jus/Brochette de poisson à la crème  
Riz créole  
Emmental/Saint-Paulin  
Petit pot vanille-fraise

Courgettes râpées/Concombre au fromage blanc  
Boulettes d'agneau sauce tomate  
Tarte aux poireaux  
Farfalles agrémenté de fromage râpé  
Tomme noire/Buchette mi chèvre  
Fruit de saison

Friand à la viande/Friand au fromage  
Blanquette de veau/Cube de colin pané  
Haricots verts  
Gouda/Mimolette  
Pain spécial  
Fruit de saison

Avocat/Radis et beurre  
Chicken wings/Nuggets de poisson  
Frites et ketchup  
Yaourt aromatisé/nature et sucre  
Compote pomme-fraise/Compote pomme-cassis

#### jeudi

Chou rouge râpé/Chou blanc râpé  
Rôti de veau à l'ancienne/Poisson blanc crumble de pain d'épices  
Courgettes à l'ail  
Bleu/Carré de l'est  
Éclair au chocolat/à la vanille\*

Salade de tomates/Mais et thon  
Sauté d'agneau au jus/Nuggets de poisson  
Carottes fraîches cuites à l'étouffée  
Cantadou ail et fines herbes/Cantafrais  
Baguette tradition  
Moëlleux chocolat

Salade de tortis au surimi/Salade piémontaise  
Rôti de bœuf au jus/Poisson blanc gratiné au fromage  
Haricots beurre  
Carré de l'est/Camembert  
Fruit de saison

Salade de tomates/Concombre en salade  
Coquillettes à la bolognaise/Pavé poisson mariné à la provençale  
Coquillettes  
Cantafrais/Chanteneige  
Pain spécial  
Esquimaux à la vanille

Rillettes de thon/Saucisson à l'ail et cornichon  
Croque-Monsieur/Pizza au fromage  
Salade verte  
Emmental/Brebis crème  
Smoothie à la pêche

#### vendredi

Macédoine, agrémentée de mayonnaise/  
Salade du Maghreb  
Poulet sauté au paprika/Colin pané et citron  
Coquillettes et fromage râpé  
Camembert/Saint Nectaire  
Fruit de saison

Salade de riz à la niçoise/Blé à la provençale  
Filet de colin lieu sauce cubaine/Pavé du fromager  
Petits pois au jus  
Fromage blanc et sucre/aux fruits  
Fruit de saison

Carottes râpées/Céleri rémoulade  
Paupiette de veau Cévénole/Escalope de marlin sauce beurre blanc  
Chou-fleur persillé  
Six de Savoie/Chantailou  
Tarte fraîche/Tarte aux poires fraîche

Duo de pastèque et melon charentais  
Saucisses de Francfort/Poisson blanc  
Crumble de pain d'épices  
Bouquet de brocolis persillé  
Saint-Paulin/Montboissier  
Pain spécial  
Moëlleux aux fruits

Salade de maïs/Salade de Betteraves  
Rôti de bœuf au jus/Filet de colin lieu sauce dugléré  
Ratouille et riz  
Saint-Nectaire/Buchette mi-chèvre  
Liégeois à la vanille/au chocolat

DE 16H  
A 20H30

PLACE MARG SANGNIER

ASSOCIATION COEUR MUSICAL

ASSOCIATION CARMENCITA

A PARTIR  
DE 18H30

COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON

GROUPES GEM ET SAMBAGANA

JAZZ/SLAM/CHORALE

8<sup>ème</sup> EDITION  
des  
JARDINS  
EPHEMERES

21  
JUN

FÊTE  
de la  
MUSIQUE

SPECTACLE EN EXTÉRIEUR  
CONÇU PAR LA CIE RYTHMAGES

à partir  
de 21H45

Complexe sportif  
Colette Besson

RENSEIGNEMENTS AU 01 39 85 19 35 OU AU 01 39 87 26 66

ville-gonesse.fr

# Ouverture exceptionnelle du Parc de la Patte d'Oie

**DIMANCHE 29 JUIN**

VISITES À 10H30, 14H ET 16H

sur inscription au 01 34 45 11 40 ou [urbanisme@mairie-gonesse.fr](mailto:urbanisme@mairie-gonesse.fr)

mois  
CITOYEN

**DIMANCHE 29 JUIN**

# FETE DU PAIN

de 10h à 18h

## ET SA BROCANTE

En centre ville



Brocante



Balades



Animations

Informations auprès du CLVA  
au 01 30 11 55 03



[ville-gonesse.fr](http://ville-gonesse.fr)

